

Procès Verbal du Conseil de l'UFR Sciences humaines

Du 18 février 2014

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes Chahraoui, Esposito, Lefebvre, MM. Baudouin, Boquet, Brochard, Lalitte, Popovitch (procuration Mme Lefebvre), Salvadori, Schepens, Stein, Thibaut.

Etudiants : Melles Blondel (procuration M. Colas Des Francs), Brouillon, Query (procuration M. Bouchot), MM. Biard, Bouchot, Colas des Francs, Garnier (procuration Melle Brouillon), Lacroix (procuration M.Legros), Legros, Riou (procuration M. Legros), Ronat.

Personnels IATSS : Mmes Clair, Paulus, M. Fallet.

Personnalités extérieures : Mmes Bonnamour, Bour, M. Lemoine (procuration Mme Bonnamour).

Membres excusés : Mmes Arnal, Avenard, Dion, Lochot, Trouwborst, Vinter, MM. Durney, Hervieu, Roland, Tillier, Waszak,

Invités : Mme Guidou, M. El Hanbali.

Secrétaire de séance : M.Jean-Yves Baudouin

Le quorum étant atteint, le Doyen Philippe Salvadori ouvre la séance à 17h30, salle du Conseil de Lettres.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR en date du 16 décembre 2013

Approbation du PV du 16 décembre 2013 à l'unanimité

2. Informations générales :

o Election

Les élections générales des étudiants ont eu lieu avec une forte implication du personnel administratif de notre UFR (qui est remercié par le doyen). Elles ont été marquées par une participation relative (6,49% au CS, 16,5% au CA, 9,81% pour le CEVU). Il s'est dégagé une majorité large pour les listes présentées par les associatifs et indépendants. Les représentants des SHS sont :

- CEVU : Dorian Colas des Francs, Maeva Brouillon, Lilian Jungo, Estelle Delaux,
- CA : Eva Bernard,

- **Orientation des lycéens et Studyrama**

A noter une grosse participation de l'UFR dans les actions sur l'orientation des lycéens tant pour les journées organisées sur l'université qu'en déplacement. A noter aussi l'invitation, pour la première fois, du lycée Carnot à venir présenter devant les lycéens des séries littéraires les formations en SHS. Les retours des lycéens et parents sont plutôt favorables.

Proposition est faite qu'il y ait plus d'étudiants. Le doyen donne un avis favorable sous réserve, bien sûr, de la place disponible sur les stands.

- **Etat du DOM**

Une rencontre a eu lieu entre l'UFR représentée par le doyen et le RA, et les vice-présidents, Annie Vinter et Samuel Mercier, ainsi que les responsables des services des personnels enseignants et des personnels BIATSS. A la différence de l'année précédente, certains responsables de laboratoires (T. Thévenin, K. Chahraoui, B. Tillier) avaient pu se joindre à ceux de l'UFR. Les demandes faites pour la rentrée 2015 consistaient à pourvoir les postes vacants et susceptibles de l'être et à promouvoir les demandes de création votées par le conseil d'UFR en 2013. Sur ce dernier point, peu d'espoirs nous ont été laissés, du fait des contraintes budgétaires nationales. Pour les départs, le poste PR de Daniel Zagar est gelé, le poste MCF d'Antoine Bioy est gelé jusqu'en 2015. Les départs de D. Durney et J.P. Sylvestre amèneront à des recrutements en 2015. Le départ, l'année suivante, de M. Dion serait pourvu en 2016.

- **Problème sur deux postes :**

- Départ du Professeur A. Larceneux en août 2014, à pourvoir en 2015. Retour : vu le nombre de professeur dans la discipline (5), et les besoins en encadrement pédagogique, notamment pour la préparation du CAPES d'Histoire Géographie et de l'agrégation d'Histoire, il serait envisageable de le transformer en MCF, voire en PRAG.
- Retraite de D. Raichvarg (Histoire de l'art, muséologie) en 2015 : ce poste particulier amène le professeur à enseigner la majeure partie à l'extérieur de l'UFR, ce qui entraîne des risques de rattachement à une autre UFR. Le doyen fait le parallèle avec la demande de deux collègues de rejoindre notre UFR (avec accord de principe du président). Il suggère qu'un collègue puisse rejoindre notre UFR sur un profil similaire à celui de D. Raichvarg. Cela permettrait le retour du poste de professeur prêté par la psychologie.

- **Concernant le personnel administratif :**

- Le poste de Sébastien Finot (master de psychologie) n'est pas pourvu mais il sera mis au mouvement pour être pourvu par un titulaire.
- 3 départs en retraite :
 - Mme Rosine Fry
 - Mme Elisabeth Rabeisen (décembre 2015)
 - Mme Agnès Chameroy (octobre 2014) :
Demande de renouveler les 3 postes.

- **Demande de création :**

- LPPM partagé avec le LPCS
- Gestionnaire de laboratoire sur deux laboratoires : THEMA et CIMEOS
- Renouvellement de la demande de gestion des actions de communication de l'UFR dans l'objectif de lever plus de taxe d'apprentissage
- Poste d'IGE au laboratoire Thema ouvert au concours en 2014. Les charges actuellement exercées par P. Mille dans le domaine informatique seront transférées au pôle informatique de l'UFR, qui va demander un poste supplémentaire.

Demande de précision sur le processus d'autonomisation du LEAD. Le doyen attend toujours les documents de délégations qui précisent les modalités de cette autonomisation.

3. Projets en formation continue : Intervention du SEFCA (ex SUFCOB)

Présentation du service de formation continue. Une demande de certification ISO9001 est en cours. La volonté de communication à destination des composantes est affirmée. L'objectif est d'aider le développement des formations diplômantes, de monter en compétence, d'identifier des modules spécifiques dans les formations actuelles qui pourrait être aussi incluses dans le cadre de formations courtes (sur quelques jours, ce qui permettrait des retombées financières pour les composantes et formations). Le SEFCA peut nous aider dans le montage de ces formations. Il se tient à disposition pour les aides administratives (bureau 150 à la maison de l'Université).

Intervention du doyen : il s'agit de solliciter tous les départements de l'UFR pour essayer de réfléchir dans les deux mois à un catalogue de formations courtes qui pourraient être proposées.

Précisions apportées en réponse aux questions des membres du conseil :

- La proposition doit comprendre au maximum un module d'une quarantaine d'heures sur 5 jours
- qu'apporte la formation continue en terme de moyens pour assurer la formation continue ?
Réponse : si on arrive à générer de l'excédent budgétaire, cela permet de dégager des marges de manœuvre. L'argent de la formation continue doit être utilisé prioritairement pour la formation continue.

Le doyen va prendre contact avec les présidents des départements pour voir le type d'enseignement qui pourraient être proposées dans le cadre de ce catalogue.

Contact : Gilles.Brachotte@u-bourgogne.fr

4. Licences en 1 500h

Une injonction ministérielle a été faite de faire remonter à 1500h les licences qui ne le sont pas pour respecter le processus de Bologne. Un tableau synthétise l'état des différentes licences et les propositions remontées par les départements.

Deux problèmes sont soulevés :

- Méthodologie : il n'y a pas eu de cadrage sur ce qui peut et ne peut pas être demandé. Cela a entraîné des attitudes différentes (la géographie et l'histoire, qui partaient d'un gros déficit,

demandent de rajouter des heures, la sociologie a fait la même chose mais sur des volumes horaires plus faibles. La psychologie a adopté une attitude différente : ajout d'autoformation étudiante adossée aux cours).

- Financement : les UFR littéraires sont sous dotées par rapport aux autres UFR qui sont en dépassement. L'objectif initial était de reprendre des heures aux UFR scientifiques, pour travailler à coût constant. Comme cela ne se fera pas, se pose la question du financement des heures supplémentaires qui n'est pas réglée à ce jour.

Les propositions devraient remonter au CEVU.

JP Thibaut souligne que la différence de méthodologie est regrettable car, si le département de psychologie avait eu la même méthodologie, beaucoup d'heures supplémentaires auraient été demandées.

K. Chahraoui regrette aussi le peu de temps donné pour avoir une réflexion satisfaisante.

Le doyen regrette de nouveau l'absence de cadrage de l'université qui rend le travail difficile. La question du calendrier de mise en œuvre n'est pas non plus clarifiée.

5. Examens : Bilan et Calendrier à venir

Bilan sur la session d'examen : Globalement la session s'est bien déroulée, sauf quelques petits incidents. Le déroulement de certaines épreuves laisse à supposer que les fraudes auraient été possibles. Le nouveau système de remise des sujets à l'enseignant dans les bureaux administratifs n'a pas posé de problème. Deux difficultés, toutefois, à signaler :

- non-respect par les étudiants de l'installation aux places attribuées. Le doyen rappelle que le respect des règles est celui de l'égalité des chances entre les étudiants.
- Défaillance du pointage des étudiants lors d'examens courts à gros effectifs : les surveillants se plaignent de n'avoir pas le temps pour à la fois surveiller et pointer les étudiants présents. Le doyen rappelle qu'il s'agit d'un cas grave. Il y a obligation de vérifier l'identité des étudiants, sinon cela peut conduire à l'annulation de l'examen.

Calendrier à venir il est à noter que nous devons sans doute organiser certains examens le samedi matin.

6. Inscriptions administratives par le WEB

Y. El-Hanbali indique que les services centraux ont demandé de réfléchir à une organisation des inscriptions par le web. Selon ce projet, il n'y aurait plus de chaîne d'inscription au pôle AAFE, qui serait transférée aux composantes. Y. El-Hanbali a souligné que cette nouvelle organisation est susceptible de générer des problèmes de gestion administrative.

7. Subventions

Vote de la DBM1 : Y. El-Hanbali indique qu'elle porte essentiellement sur l'aspect « amortissement » et les laboratoires de recherche.

3 personnes ne prennent pas part au vote, 26 pour.

Demande de subvention 500 euros pour colloque du Centre Georges Chevrier.

Accordé (Unanimité)

Autres demandes :

- Association Archéologique Universitaire de Bretagne (AAUB)
 - Demande de subvention 500 euros pour un séjour archéologique en Suisse. Les précisions exigées lors du précédent conseil, sur l'encadrement pédagogique, ont été apportées.
Accordé (unanimité)
 - Demande de formation tissage en archéologie (150 euros). Là encore, les précisions demandées ont été apportées.
Accordé (unanimité)
 - Séjour en Bretagne du 22 au 26 avril (1000 euros). Demande antérieure sans référent scientifique accompagnateur. Stéfan Wirth donne un avis favorable mais ne sera pas accompagnateur.
Accordé (unanimité moins une abstention)
- Colloque
 - « ce qu'exposé peut dire » (laboratoire CIMEOS) : 500 euros.
Accordé (unanimité)
 - Colloque IUF : 1500 euros.
Accordé : 1000 (unanimité moins deux qui ne prennent pas part au vote)

8. Questions diverses

Sabine LEFEBVRE demande l'élaboration d'un texte de cadrage sur les nomination/cooptation pour indiquer une durée de mandat pour les directeurs de master.

Le doyen va demander aux services juridiques.

M. Colas souligne que certains cours des UE d'ouverture ont lieu au moment des partiels.

L'ordre du jour du Conseil étant épuisé, le Doyen clôt la séance à 20h10.

Le Secrétaire de séance

Jean-Yves Baudouin

Le Directeur de l'UFR



Philippe Salvadori